

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Association : SMLH PARIS XIII

Date : 28/03/2025

Adresse : Salle d'attente des mariages, Mairie 13ème

Le 28 mars 2025, à 10h, les membres de la SMLH PARIS XIII se sont réunis en Mairie du 13ème en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président le MGI (2s) Jean-Claude Rigal-Sastourne

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par le MGI (2s) Rigal-Sastourne président de la section. Il était assisté de Mme Gisèle Godard, vice-présidente, Mme Marie Agam, trésorière, M. Jean-Michel Wroblewski, secrétaire général de la section, Mme Marie Louise Desgranges porte-drapeau et Agnès Ricroch, chargée des conférences.

Mme Sylvie Clément-Cuzin et M. Olivier Cerf ont été désignés comme scrutateurs à l'unanimité.

22 membres sur 203 soit 10,87% des adhérents étaient présents (13) ou représentés (9).

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;
Approbation du budget ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier.

Un document en annexe expose la présentation qui a été faite en séance du rapport sur le moral par le président de la section SMLH Paris XIII.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

1. Mme le Dr Cécile Renson, membre du conseil d'administration et coordinatrice des sections parisiennes, s'est déclarée très heureuse d'avoir participé à cette assemblée générale et a félicité la section pour l'ensemble de ses actions au cours de l'année passée.
2. M. Olivier Cerf a indiqué que la section SMLH Paris 13 ne figurait pas le livret référençant l'ensemble des associations du 13è arrondissement. Il suggère que l'on entreprenne des démarches pour y figurer et ainsi mieux se faire connaître. Le Président acquiesce à cette proposition et indique que des contacts sont pris avec le Maire du XIIIe.

3. Mme Betch fait part de la publication d'un livre 'Le juge judiciaire et l'impôt » dont elle est l'auteur. Elle se propose de faire une conférence, adaptée à un public non expert sur cette thématique. Le président charge Mme Ricoch, responsable des conférences de se rapprocher de Mme Betch pour définir le cadre d'une prochaine conférence.

A l'issue de ces interventions, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des 22 voix ;

Approbation du budget présenté par Marie Agam, trésorière : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h46

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris, le 28 mars 2025

Le Président de séance
MGI (2s) Jean-Claude Rigal-Sastourné

Le Secrétaire de séance
Jean-Michel Wroblewski



ANNEXE au procès-verbal

Présentation du rapport sur le moral par le président de la section SMLH Paris XIII

Le MGI (2s) Jean-Claude Rigal Sastourné, président, a présenté devant les participants de l'assemblée générale de la section Paris XIII, les actions entreprises par la section au cours de l'année 2024.

« La Légion d'Honneur au cœur de la Nation » « L'entraide et la solidarité au cœur de la SMLH »

1. Au titre de l'entraide, les membres du bureau de la section ont contacté téléphoniquement les 36 adhérents de plus de 90, ans avant la période des fêtes de fin d'année 2024, afin de prendre de leur nouvelles et de s'assurer qu'ils bénéficient, le cas échéant, des soutiens nécessaires. Cette démarche a été appréciée par les bénéficiaires. Nous avons organisé une galette des rois en janvier 2024. Nous avons participé aux obsèques de 2 légionnaires du 13ème.

2. Au titre de Solidarité il convient de rappeler l'action entreprise par Mme Sylvaine Turck-Chièze dans le cadre du prix l'honneur en action 2021, pour le projet « Voir large et voir loin » au sein des écoles qui se poursuit.

3. Une action au profit des aidants et des personnes dépendantes a conduit le bureau à octroyer une subvention de 1000€ à l'association ISATIS afin qu'elle puisse recruter une socio-esthéticienne accompagnant malades et aidants. Il s'agit d'une thérapie non médicamenteuse pour préserver, entretenir, stimuler les patients.

4. Actions de rayonnement qui font de la SMLH le bras armé de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

4.1. Participation à 6 cérémonies officielles au monument au mort du 13è arrondissement avec dépôt d'une gerbe.

4.2. Entretien des liens avec les autorités de l'arrondissement :

Le maire Jérôme Coumet

Le proviseur de lycée Gabriel Fauré

Le directeur de l'école du Val de Grâce

La proviseure du lycée Estienne

Le responsable de la section Paris 12-13 de l'AMOPA

4.3. Soirée de rentrée avec les prospects pour les inviter à rejoindre les adhérents de section Paris XIII

4.4. 2 conférences organisées

4.5. Convention de partenariat avec l'Ecole ESTIENNE.

5. Renforcement de la cohésion nationale : Cohabitation intergénérationnelle solidaire

5.1. Remise du prix et partage au profit de jeunes talents soutenu par l'association « Musique et Partage ». Remise d'un prix de 500€.

5.2. Remise d'un prix d'honneur à une jeune médecin militaire terminant ses études, classé troisième, l'école du Val-de-Grâce

5.3. Remise du prix "Urgence Jeune" avec le soutien de la CAF de Paris.

5.4. Au titre du soutien à l'apprentissage remise d'un prix départemental

5.5. Participation au prix national de l'apprentissage: un jeune du 13ème a été lauréat.

5.6. Participation aux olympiades de la Jeunesse avec une équipe d lycéen du lycée Gabriel Fauré

6. Vie de la section composée de 304 membres adhérents
 - 6.1. Au cours de l'année les 6 membres du bureau auront totalisé environ 220 h de bénévolat.
 - 6.2. Le bureau se sera réuni à 8 reprises
 - 6.3. Déjeuner des présidents de section parisiennes
 - 6.4. Participation à l'AG ordinaire et à l'AG extraordinaire à Brest. Au cours de l'AGE ont été adoptés de nouveaux statuts.

7. Parole est ensuite donnée à différents membres de la section au titre de leur activité
 - 7.1. Mme Sylvie Clément-Cuzet a fait un point précis sur les travaux du groupe Aide à la naturalisation. Mention est faite des présentations PPT sur toutes les connaissances attendues des candidats sur différentes thématiques. Rappel a été fait des contacts avec la préfecture de police de Paris et de l'Alliance Française. Le travail entrepris en 2024 se poursuivra en 2025 afin de pouvoir démarrer les séances d'information et d'échange.
 - 7.2. Jean-Michel Wroblewski a présenté le bilan de son action au titre de la communication digitale de la section avec 74 publications effectuées en 2024 et la mise au point d'un tableau récapitulant les activités de différentes section parisiennes
 - 7.3. Marie-Louise Desgranges, porte-drapeau de la section, a souligné l'importance de notre participation aux cérémonies nationales au titre de la cohésion nationale. Elle se réjouit de voir un public de citoyens assez nombreux à ces occasions et la présence de jeunes enfants et adultes.
 - 7.4. Agnès Ricroch a exposé la démarche entreprise auprès de l'Hôpital Broca afin d'apporter à cet hôpital notre soutien pour l'acquisition de chaises adaptées au profit des malades.
 - 7.5. Gisèle Godard a souligné les actions entreprises avec l'Ecole Estienne et l'intérêt du public lors des journées portes ouvertes du 31 janvier et 1er février 2025.